

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 75 (1966)
Heft: 4

Nachruf: Heinrich Albert Spengler
Autor: Albertini, A. von

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

† Heinrich Albert Spengler

Professeur A. von Albertini,
président de la Croix-Rouge suisse

Nous avons annoncé dans notre édition du 15 avril 1966 le décès subit du colonel Heinrich Albert Spengler, docteur en sciences naturelles, ancien pharmacien en chef de l'armée et ancien vice-président de la Croix-Rouge suisse, mort à Berne, le 2 mars 1966, dans sa 72^e année.

Heinrich Albert Spengler n'est plus. Sa mort fut inattendue. La Croix-Rouge suisse a perdu en lui un collaborateur de rare et très grande valeur, l'un de ses plus fidèles amis, l'un de ses meilleurs membres, le plus original peut-être. Il a servi la cause de la Croix-Rouge avec un dévouement illimité pendant plus de trente ans. Sa « carrière Croix-Rouge », une carrière exceptionnelle, a commencé à Zurich, alors qu'il assumait la fonction de pharmacien cantonal. Il entreprit de développer l'activité de la section zuricoise de la Croix-Rouge suisse, en qualité tout d'abord de commandant d'une Colonne Croix-Rouge, puis de trésorier et de président du service du Secours aux enfants. La présidence de la section lui fut confiée en 1937.

Le colonel Spengler devint ensuite membre des organes dirigeants de la Croix-Rouge suisse, entrant à la Direction en 1945 et au Comité central en 1946. Depuis lors et jusqu'à sa mort, soit pendant 20 ans, le colonel Spengler assuma un rôle primordial au sein de ces organes, ne cessant d'élargir toujours davantage le champ de ses activités Croix-Rouge. Les membres du Comité central qui se réunissent une fois par mois en moyenne, ne sont pas mis à contribution uniquement lors des séances de cet organe. Ils sont appelés par exemple à participer aux travaux de ses nombreuses commissions. Alors que le Comité central gère les affaires de la Croix-Rouge suisse dans le cadre des directives émises par le Conseil de Direction, les commissions, instituées par ses soins et qui lui sont subordonnées, ont à examiner et à traiter d'importantes questions d'actualité; leur existence et leur rôle sont primordiaux pour le Comité central dont elles sont en fait les

Né le 25 septembre 1894, à Zurich, le colonel Spengler fit ses études en cette ville et obtint le doctorat en sciences naturelles de l'Ecole Polytechnique Fédérale en 1925.

Assistant de la pharmacie cantonale de Zurich de 1923 à 1932, il fut nommé pharmacien cantonal en 1932. En 1940, Heinrich Spengler, alors major, fut chargé d'assurer l'intérim du service de la pharmacie de l'armée dont il fit un modèle du genre et devint chef en 1946.

Le président de la Croix-Rouge suisse évoque pour nos lecteurs la personnalité du colonel Spengler, cette figure attachante qui pour nous était tout simplement « le colonel » et à la mémoire duquel nous adressons un hommage ému. La rédaction

principaux instruments de travail. L'on comprendra dès lors pourquoi l'actif colonel Spengler était membre de dix commissions au sein desquelles il pouvait donner toute la mesure de ses nombreuses qualités, de ses dons si variés. Dans le cadre de cet article, je me bornerai toutefois à rappeler le travail accompli par Heinrich Spengler dans des domaines qui nous étaient communs et où nous avons étroitement collaboré.

Ma première rencontre avec Heinrich Spengler remonte à 1946. C'était l'époque où nous jetions les bases du service de la transfusion sanguine de la Croix-Rouge suisse. D'emblée, je découvris en lui un homme doué du sens de l'organisation, un spécialiste qualifié bénéficiant d'une vaste expérience dans toutes les questions touchant aux problèmes matériels, aux constructions, un homme aussi qui avait une profonde connaissance de la nature humaine. Nous nous trouvions alors en face d'une tâche difficile: celle de créer, pour la Croix-Rouge suisse, quelque chose de tout nouveau pour chacun de nous. Il m'est agréable d'évoquer cette époque, ce temps qui fut marqué d'une intense collaboration, du meilleur esprit de camaraderie, des soucis aussi que nous causait la mise sur pied de ce service dont la réussite devait être décisive pour la Croix-Rouge suisse et qui en fait l'est devenue. Depuis 1946, le colonel Spengler présidait aussi la Commission du personnel et l'un de ses moindres mérites était de savoir juger la valeur de chaque collaborateur et de lui confier la tâche pour laquelle il était le mieux qualifié. Aussi la Croix-Rouge suisse lui sait-elle particulièrement gré des services qu'il lui a rendus dans ce domaine particulier pendant deux décennies.



† Heinrich Albert Spengler 1894–1966

Le colonel Spengler vouait une véritable passion aux constructions et participa à tous les travaux exécutés par la Croix-Rouge suisse dans ce secteur, soit comme membre, soit comme président de la Commission de construction ad hoc. Son expérience était particulièrement étendue en tout ce qui concernait les installations techniques et les aménagements intérieurs. Sa dernière œuvre dans ce domaine aura été la réalisation des nouveaux immeubles du Laboratoire central du service de la transfusion de sang dont il ne pourra malheureusement pas voir l'achèvement: un important complexe qui fait honneur à notre Société nationale. Bien qu'il s'agisse en fait d'une réalisation conçue en commun, il est indéniable que le colonel Spengler, en sa qualité de président de la Commission de construction, a joué un rôle déterminant dans la réussite du projet.

J'ai relevé au début de cet article, que le colonel Spengler était l'un des meilleurs membres de la Croix-Rouge et l'un des plus originaux aussi. Son originalité avait bien des aspects; sur le plan pratique, elle était constructive et valable, car émanant d'un profond savoir et d'une connaissance exacte des choses. Aux tables de conférences, en revanche, cette originalité, si elle était souvent fructueuse pouvait aussi ne pas être toujours très agréable pour les interlocuteurs du colonel! Ce dernier aimait à faire opposition. Quelquefois, cela lui réussissait, parfois il échouait, en particulier lorsqu'il entendait se faire l'avocat du diable. En revanche, son sens de l'humour et ses réparties désopilantes contribuèrent souvent à détendre des situations quelque peu ardues. Lorsque le Comité central avait à mettre au point des statuts ou des règlements, le colonel Speng-

ler apportait toujours une aide très utile, grâce à la longue expérience qu'il avait acquise dans les domaines les plus divers, tant au long de sa carrière d'homme Croix-Rouge qu'en sa qualité de Pharmacien en chef de l'armée. Connaissant parfaitement les besoins du service sanitaire, ainsi que la pharmacopée, le colonel Spengler a pris une part active à l'introduction de la plupart des révisions législatives entreprises par la Croix-Rouge suisse ces 20 dernières années.

Tous ceux qui ont connu le colonel Spengler n'ignorent certainement pas qu'il a rendu dans sa vie professionnelle des services pour le moins égaux à ceux dont la Croix-Rouge et sa patrie lui sont redevables. Sa belle santé lui permettait de fournir un très grand travail et chacun le croyait invulnérable. Ses forces se mirent subitement à décliner l'été dernier, à la suite d'un accident et Heinrich Spengler devait perdre la lutte qu'il mena pendant près de six mois contre la maladie, une maladie dont on ne découvrit la nature que peu de temps avant sa mort. Cette brusque rupture de son existence dynamique lui aura épargné de longs mois de souffrances et ce fut là certainement un sort heureux pour lui. Mais pour nous, que sa mort prive d'un ami, il a laissé un vide difficile à combler. Nous savons ce que nous avons perdu en perdant Heinrich Spengler: un ami fidèle, un homme exceptionnel, irremplaçable. Tous ceux qui l'ont connu, ses amis, ses collaborateurs ne l'oublieront jamais. Qu'il nous soit permis, une fois encore de le remercier du dévouement inlassable avec lequel il a servi notre œuvre humanitaire commune.